

RAPPORT

sur les travaux de la Commission en 1988

Monsieur le Ministre,

Les réunions statutaires (trois réunions plénières et six réunions de section) ont eu lieu à Bruxelles les 25 janvier, 30 mai et 24 octobre 1988 dans les locaux du Palais des Académies.

Communications faites aux réunions plénières :

J. LECHANTEUR : *In Memoriam Jules Herbillon.*

F. DEBRABANDERE : *Familienamen van Romaanse oorsprong.*

M. FRANCARD : *Enquête sociolinguistique à Lutrebois.*

Le petit hameau de Lutrebois (Bastogne) est passé, en moins d'un siècle, d'une situation d'unilinguisme wallon à une situation de diglossie. L'enquête sociolinguistique menée en 1987, dans cette communauté par Michel FRANCARD, auprès des locuteurs âgés de plus de 10 ans (n = 82) aboutit aux conclusions suivantes :

- une majorité de la population (70 %) parle exclusivement le français ;
- une minorité de la population (30 %) est encore capable de parler wallon ;
- la totalité de cette population est capable de s'exprimer en français.

Plusieurs auteurs associent aux situations de diglossie des manifestations d'insécurité linguistique plus aiguës que dans les situations de monolinguisme. Souhaitant tester cette hypothèse, Michel FRANCARD a analysé le discours épilinguistique d'une partie des informateurs concernés par l'enquête sociolinguistique (n = 31). De cette analyse se dégage la conclusion que l'insécurité linguistique est effectivement présente dans la communauté linguistique étudiée, mais en raison inverse de la pratique effective du dialecte. La situation de plurilinguisme vécue à Lutrebois n'engendre donc pas, en elle-même, un surcroît d'insécurité linguistique. Celle-ci est véhiculée par le discours scolaire qui attribue à la pratique du dialecte une influence pernicieuse sur la pratique du français, discours relayé par les informateurs sans y adhérer pleinement.

Un sous-groupe de locuteurs mérite une attention particulière : les jeunes informateurs (— de 25 ans) concilient une attitude positive vis-à-vis du dialecte et de leur pratique du français. Il sera intéressant d'analyser dans quelques années comment cette rupture par rapport à l'insécurité linguistique de leurs aînés se traduira dans leurs pratiques langagières.

J. TAELEDMAN : *Taalgedrag en sekse*.

Communications faites à la section wallonne :

J. GERMAIN : *Le Colloque sur le « Dictionnaire des noms de famille romans »* (Trèves, décembre 1987).

Du 10 au 3 décembre 1987, s'est tenu à l'Université de Trèves un 1^{er} colloque international consacré au projet de « Dictionnaire historique des noms de famille romans » dont le promoteur est le Prof. Dieter Kremer. Ce 1^{er} colloque, remarquablement organisé et financé entièrement par la Deutsche Forschungsgemeinschaft, réunissait environ 45 spécialistes de l'anthroponymie romane (et germanique), ainsi que des observateurs représentant les grands dictionnaires étymologiques romans (Baldinger/DEAF etc.; Chambon/FEW; Pfister/LEI) intéressés au projet.

J. Germain qui y a assisté pour l'université catholique de Louvain, partie prenante du projet pour la Belgique romane, donne un bref aperçu de la réunion et fait part des décisions qui y

furent prises : le nom : *Patronymica romanica*, sigle PATROM ; la langue du dictionnaire : le français ; les centres nationaux impliqués et leur financement respectif ; les limites du corpus contemporain : listes électorales ou registres nationaux, du corpus ancien : listes démographiques significatives, en priorité des 10^e, 13^e et 16^e s. ; la définition du « nom roman » ; la définition des enregistrements informatiques et le format de ces enregistrements ; le degré de lemmatisation ; la mise sur pied de commissions (terminologie, informatique, bibliographie) ; etc.

La Section wallonne de la CRTD qui avait déjà accepté de patronner ce projet lors de sa réunion du 25 mai 1987, renouvelle son soutien à l'entreprise.

M. FRANCARD : *La vitalité du wallon dans un village ardennais. Étude sociolinguistique du hameau de Lutrebois (Villers-la-Bonne-Eau).*

M. Francard a mené une enquête sociolinguistique présentant deux volets : l'un centré sur les comportements linguistiques, visant à déterminer la vitalité respective du français et du dialecte wallon ; l'autre analysant les attitudes et les évaluations des locuteurs de Lutrebois quant à leurs pratiques linguistiques. Il présente le cadre géographique et démographique de son enquête, ainsi que les objectifs poursuivis.

P. RUELLE : « *La Chronique des Cosaque* » de L. Druetz.

Né à Wasmes en 1911, y décédé en 1987, Léonce Druetz est l'auteur d'un livre, *La Chronique des Cosaque*, publié à compte d'auteur en 1946. Il s'agit de la chronique d'une famille boraine, les « Cosaque », de 1909 à 1943, et à travers la chronique de cette famille, c'est une somme sur la vie traditionnelle dans le Borinage au début de ce siècle qui est proposée.

L'auteur, dans un style parfois simple, plus souvent ampoulé, dépeint à peu près tous les types borains et évoque, avec chaleur et compétence, tous les aspects de la vie quotidienne. On y trouve aussi, outre des considérations sur l'anthroponymie traditionnelle (les surnoms), nombre de mots borains ainsi que des termes appartenant au français régional. A la fin, l'auteur a rassemblé des proverbes, des dictons, etc.

J.-M. PIERRET : *Principes et recommandations à l'IGN pour les graphies de noms de lieux.*

Une question préalable fondamentale : est-il bon et utile de changer encore une fois ? L'examen des planches antérieures indique à suffisance qu'il y a toujours eu des modifications d'une édition à l'autre. On ne doit donc pas renoncer à changer une nouvelle fois s'il existe une meilleure solution. A cet égard, J. Herbillon a très souvent fait œuvre utile, en expurgeant un nombre fort important de mauvaises graphies. Mais il est de nombreux cas aussi où il convient de revenir sur ses propositions pour les corriger. En effet, J. Herbillon s'appuyait presque exclusivement sur la prononciation dialectale des toponymes, en négligeant la prononciation française qui est tout aussi respectable.

Deux principes majeurs se dégagent de ces constatations.

1^{er} principe : tous les toponymes doivent être notés en français, c'est-à-dire dans le système de l'orthographe français. Font exception bien sûr les toponymes qui ont une forme wallonne : Ezès, Fîs, Les Pahis, A la Saôr, Stépaines, etc. Selon ce principe :

— on évitera les accents inutiles ou contraires à l'usage français : Perbais et non Pèrbais, Rofessart et non Rofèssart, Jubiéval et non Jubièval, En Rèse et non en Rése, etc.

— on évitera de même les apostrophes à l'intérieur des mots : Somefontaine et non Som'fontaine, Froidecourt et non Froid'court.

— les accents circonflexes seront limités aux cas indispensables : Targnon et non Târgnon, Pansire et non Pansîre, Cousteumont, Butai, Miroule, etc. ; mais Rûru, Troïdô, Hômonster.

— le -y en finale pourra être maintenu : Tronquoy, Amay ; on conservera même la graphie traditionnelle Fays plutôt que celle proposée par J. Herbillon, Fayi devant être prononcé *fèyi* en fr. (cf. pays).

Parallèlement, on évitera les graphies en contradiction avec la forme wallonne et/ou l'étymologie. C'est ainsi qu'on orthographiera Favence (W. favince), La Lembrée, Sendronge, mais Pansery.

2^e principe : Les cacographies ou les graphies ambiguës seront corrigées ; cependant, on veillera à être beaucoup plus prudent dans les interventions lorsqu'il s'agit de noms de lieu habités pour lesquels il existe toute une tradition.

— on utilisera les formes simplifiées suivantes : Tier (sans accent); Tienne, -ia(t), -eu (< -etum), -haie, Hé (au lieu de Heyd), Trihe, Vau(x).

— on supprimera les lettres parasites (h, s, d) : par ex. dans Tibessart, Flagotier, Longchamp, Doyar, Pont de Sai (au lieu de Scay), etc.

Le problème du graphème xh (en est-wallon) est particulièrement délicat. J. Lechanteur propose de supprimer le x à l'initiale (Hovémont, Hendelesse, Hignesse), mais de le maintenir en finale (Chanxhe, Spixhe, Marexhe, Anixhe, etc.). On aurait de même Laixheau et non l'Ayché (J.H.) ou Laixhaut.

D'autres problèmes apparaîtront sans doute lors de l'examen de cartes d'autres domaines dialectaux. Pour cette raison, ce premier rapport doit être considéré comme tout à fait provisoire.

A la section flamande trois communications ont été faites.

Le *Bureau de la Commission* est composé de la façon suivante pour la période mai 1987 — mai 1989 : V.F. VANACKER, président ; R. MANTOU, vice-présidente et présidente de la section wallonne ; J. GOOSSENS, président de la section flamande ; J. GERMAIN, secrétaire de la section wallonne ; J. TAELDEMAN, secrétaire de la section flamande ; F. DEBRABANDERE, secrétaire général.

Le *Bulletin LX* (1987) compte 224 pages. Il a été envoyé aux institutions et revues avec lesquelles nous entretenons des *relations d'échange*. Les ouvrages parvenus à la Commission, à titre d'achat ou d'échange, sont déposés dans notre bibliothèque, incorporée dans la bibliothèque de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Cent exemplaires sont mis à la disposition des centres scientifiques des universités de Belgique, pour être remis aux étudiants et chercheurs.

En matière d'*attribution de noms de rues*, la Commission a été consultée en 1988 par les communes bruxelloises et

par les communes wallonnes suivantes : Arlon, Ath, Athus, Aubange, Bernissart, Braine-l'Alleud, Braine-le-Comte, Brugelette, Brunehaut, Comines-Warneton, Court-Saint-Etienne, Dalhem, Dinant, Egis, Esneux, Fléron, Flobecq, Fosses-la-Ville, Grez-Doiceau, Hannut, Herbeumont, Huy, Lasne, Leuze, Liège, Malmédy, Manage, Montigny-le-Tilleul, Ottignies, Péruwelz, Pont-à-Celles, Rebecq, Sainte-Ode, Silly, Sombreffe, Tournai, Verviers, Virton, Wanze, Wavre, Wellin. En outre la Commission a conseillé le ministre des travaux publics quant aux dénominations des aires de repos des autoroutes.

La Commission a poursuivi la *révision linguistique des noms géographiques des cartes d'état-major* publiées par l'Institut Géographique National. Pour la section wallonne l'examen a été fait par les MM. J.-M. PIERRET et J. LECHANTEUR. Pour la section flamande l'examen a été fait par l'Instituut voor Naamkunde à Louvain, sous la direction de K. ROELANDTS.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Bruges, le 31 décembre 1988.

Le Secrétaire,

F. DEBRABANDERE

Le Président,

V.F. VANACKER